



Tous ensemble dans l'action pour «Un printemps des salariés (es) du Transport»

Journée d'action Fédérale le 26 mars 2012

Suite à la journée d'action du 29 février 2012, la Fédération des Transports CGT appelle à 24 heures d'arrêt de travail le 26 mars 2012.

Face aux plans d'austérité sans fin, et à la volonté du gouvernement à faire taire les revendications des salariés sur le plein emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale retraite et les libertés, la Direction de la Fédération a réagi en préparant une démarche offensive face à ces enjeux qui impactent fortement nos branches et secteurs d'activités de transports routiers de marchandises et de personnes (Transports interurbains de Voyageurs, Transports de marchandises/logistiques, Déménagement, Transports de Fonds, Transports du Sanitaire privé, Remontées Mécaniques, Taxis, Transports Publics Urbains, Transport Aérien, Autoroutes et Nettoyement).

Lors du meeting du 31 janvier au Zénith à Paris, la CGT a réaffirmé avec force et détermination « **la reconquête de la retraite à 60 ans socialement juste, économiquement nécessaire** », tout en rappelant que la reconnaissance de la pénibilité est une étape importante pour l'équité entre professions.

Là où les luttes ont été inexistantes, le bilan de ces dernières années sur les conditions sociales est catastrophique pour toutes les couches de la société. La politique menée par le gouvernement est un échec au regard de l'augmentation des inégalités et de la progression de la pauvreté. L'austérité provoque l'augmentation du chômage et de la précarité.

La CGT Transports revendique :

- **Le plein emploi, qualifié et justement rémunéré.**
- **Le Smic à 1700 € brut minimum, pour le premier coefficient des grilles conventionnelles, afin de vivre décemment du fruit de son travail.**
- **La retraite à 60 ans, et le retour des dispositifs de départs anticipés à 55 ans. Le maintien dans l'emploi des salariés âgés, souvent usés par des conditions de travail difficiles et pénibles, est inefficace, et freine l'accès des jeunes au plein emploi. Un départ, une embauche !**
- **Les salariés (es) du transport revendiquent les mêmes droits de grève que dans les autres professions, et de nouveaux droits et moyens syndicaux pour les syndicats, afin de garantir les libertés individuelles et collectives.**

**EXIGER DU + POUR NOS SALAIRES,
C'EST POSSIBLE !**

C'est d'abord le même vécu et le même constat pour les salariés du privé, du public, dans les grandes et les petites entreprises.

Notre profession est touchée de plein fouet par la dégradation économique et sociale liée à la politique mise en place par le Gouvernement et le Patronat.

**EXIGER DU + POUR NOS SALAIRES,
C'EST POSSIBLE !**

C'est ensuite le même constat des salariés dans les entreprises de Transport de voyageurs.

Les salaires se tassent. Il n'y a aucune évolution des carrières. Notre travail n'est pas reconnu. La précarité se généralise...

**EXIGER DU + POUR NOS SALAIRES,
C'EST POSSIBLE !**

L'argent existe. Il est même surabondant. Les profits explosent.

Les grands groupes KEOLIS (filiale SNCF) – RATP DEV (filiale RATP) et VEOLIA TRANSDEV, au travers de leurs filiales règnent en maîtres absolus et imposent leur dictat aux politiques de tout bord.

Les dividendes pour les actionnaires...
La détérioration des conditions de travail, la précarité, les inégalités, les bas salaires pour les salariés !!!

**EXIGER DU + POUR NOS SALAIRES,
C'EST POSSIBLE !**

Tout cet argent, fruit du travail des salarié(e)s dans les entreprises, doit aller en salaire par une juste répartition des richesses et pour une réelle augmentation du pouvoir d'achat !



SALARIES DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

**CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PUISSANT RASSEMBLEMENT
EN CESSANT LE TRAVAIL le 26 mars 2012 !**

Unis, agissons pour gagner.



L'iniquité et l'injustice s'aggravent. En 25 ans, la part des salaires dans les richesses produites a été multipliée par 4, celle des dividendes aux actionnaires par 16 !

Les groupes français du transport routier de voyageurs (KEOLIS, TRANSDEV/VEOLIA, RATP DEV) affichent des profits toujours plus grands.

Il y a de quoi financer les salaires 2012 !!!

La CGT revendique des négociations et des réponses du gouvernement et du patronat de la FNTV qui conduisent à des avancées significatives sur :

- Une revalorisation des salaires tenant compte des évolutions du coup de la vie, notamment des produits élémentaires, sur un seuil de 1.700 € à l'embauche dès le 1^{er} coefficient.
- L'arrêt de l'évolution de la précarité abusive de l'embauche de temps partiels.
- L'arrêt de la dégradation des conditions de travail organisée par le patronat et les Autorités Organisatrices obligeant les personnels de conduite à se voir imposer 6 heures de temps de travail consécutives sur la première période de journée.
- La reconnaissance de l'évolution de carrière pour valider un vrai statut du travail salarié en pérennisant la sécurité sociale professionnelle tout au long de la vie professionnelle.
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers permettant un réel accès aux dispositifs pour bénéficier du CFA et de la retraite à taux plein dès 60 ans.
- L'intervention des IRP dans l'élaboration des cahiers des charges des Autorités Organisatrices en y intégrant des critères sociaux respectés.
- Les salariés (es) du transport revendiquent les mêmes droits de grève que dans les autres professions, et de nouveaux droits et moyens syndicaux pour les syndicats, afin de garantir les libertés individuelles et collectives.

**LE 26 MARS 2012 DEFENDONS NOS
EMPLOIS – SALAIRES – RETRAITES
PAR LA MOBILISATION !**

Pour mes revendications, pour mes droits, je me syndique avec la CGT.
Gagner c'est possible !

NOM : PRENOM:

ADRESSE :

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT
263, rue de Paris – Case 423 – 93514 Montreuil Cedex –
tél. : 01.48.18.80.82 – site : transports.cgt.fr – email : transports@cgt.fr

Contact CGT
TRANSPORTS

